

Un **Plan Climat** pour le territoire du Parc naturel régional et **Le Grand Narbonne**

Ensemble, préparons l'avenir !

Vers des ambitions partagées pour réduire les émissions de gaz à effet de serre
et anticiper l'adaptation du territoire aux effets du changement climatique



ETAPE 1 : ENJEUX ET PROFIL "ÉNERGIE CLIMAT" DU TERRITOIRE

“Canicules, intempéries, augmentation des coûts de l’énergie... Nous connaissons tous, au gré de l’actualité et des sommets internationaux, la réalité et les impacts du changement climatique... Les causes sont multiples, les solutions sont complexes... Pourtant, face à ce défi mondial, il est de notre responsabilité aussi d’agir « local ». Se doter d’un cadre et d’une politique pour contribuer aux efforts de lutte contre le changement climatique est ainsi une manière, au-delà des obligations réglementaires, de tenter de répondre à ces problématiques pour notre territoire.

Les enjeux pour notre territoire sont nombreux : maintenir la qualité de notre cadre de vie, préserver la richesse de notre biodiversité et de nos paysages qui font de notre territoire une destination touristique privilégiée, maintenir notre forte attractivité en nous adaptant et en anticipant un certain nombre d’impacts potentiels liés au réchauffement climatique, gérer au mieux la ressource en eau...

Ce défi environnemental doit aussi être un défi économique, un vecteur de développement local : créer une filière économique locale sur la qualité environnementale et énergétique dans le bâtiment, réduire la facture énergétique et l’empreinte écologique des ménages et des entreprises, ou encore favoriser une offre agricole de proximité en circuits courts... sont autant d’exemples qui concilient « écologie » et « développement ».

Pour y répondre, il est nécessaire de faire prévaloir une approche transversale et globale et une action coordonnée de tous les acteurs, collectivités, entreprises et citoyens...

Les collectivités se doivent d’être exemplaires et de fait, de nombreuses actions concrètes sont d’ores et déjà déclinées par Le Grand Narbonne ou le Parc naturel régional. Mais un Plan Climat Territorial, c’est avant tout l’occasion de mettre en valeur les nombreuses actions que vous portez en tant qu’entreprises, habitants ou associations du territoire, de les partager, de les mettre en perspective au regard des objectifs à atteindre, de dégager de nouvelles priorités, de créer des rencontres...

C’est pourquoi il nous a semblé pertinent de nous appuyer sur le Conseil de développement, organe de concertation, à travers lequel une dynamique territoriale pourra être engagée.

Pour alimenter les réflexions et les débats à venir, le présent document propose un état des lieux des caractéristiques et enjeux locaux en matière de consommations d’énergie, de facture énergétique, de production d’énergie renouvelable, d’émissions de gaz à effet de serre ou encore de vulnérabilité du territoire aux effets du changement climatique.

Ce Plan Climat nous le souhaitons également celui des acteurs du territoire. Notre ambition est de construire, avec vous, une feuille de route territoriale partagée pour tendre vers un objectif commun.”

Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne
Richard SEVCIK, Président du Parc naturel régional
André MARATUECH, Président du Conseil de Développement

Le mot des Présidents



1. Le changement climatique, une réalité

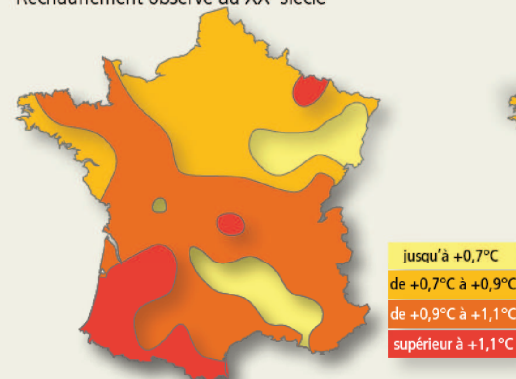
Le changement climatique est aujourd'hui une réalité scientifique. Selon les experts du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC), les températures ont augmenté de 0,74°C en moyenne sur le globe au cours du dernier siècle et devraient encore croître, d'ici à 2100, dans une fourchette allant de + 1,1 à + 6,4°C !

Le climat de notre planète a toujours varié, certes, mais il n'y a plus aucun doute sur le rôle de l'homme dans le dérèglement climatique brutal que nous subissons. En effet, l'homme, de par ses activités, génère un volume croissant de "Gaz à effet de serre" (GES), contribuant ainsi à la perturbation de notre climat.

Pour limiter l'augmentation de température en deçà de 2°C, seuil au-delà duquel les conséquences seraient particulièrement graves, les scientifiques du GIEC recommandent une division des émissions mondiales de GES par 2 d'ici 2050.

Impacts observés et attendus en France

Réchauffement observé au XX^e siècle



+0,9°C en France en moyenne.

Réchauffement simulé au XXI^e siècle



Modèle Arpège Météo-France, selon scénario A2* du GIEC.

* Monde hétérogène avec fort développement économique et démographique, sans efficacité énergétique.



Le périmètre du Plan Climat

Le Grand Narbonne + Parc naturel régional
42 communes / 118 162 habitants / 98 700 hectares

2. Un Plan Climat, pourquoi faire ?

“Facteur 4” ou ...

Eu égard à leur responsabilité dans le changement climatique et parce qu'ils continuent d'être des contributeurs importants, les Pays industrialisés sont contraints par le Protocole de Kyoto de **réduire leurs émissions de Gaz à effet de serre (GES)**.

La France, quant à elle, s'est engagée à les diviser par 4 d'ici 2050 par rapport à 1990 (engagement inscrit dans son Plan Climat National 2004-2012, dans la Loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique (Loi POPE) et dans les textes issus du Grenelle de l'environnement).
C'est le scénario “Facteur 4”.

... “3 fois 20” !

Au niveau européen, le « paquet climat-énergie » adopté en 2008 fixe comme objectif l'atteinte des « 3 fois 20% » pour 2020 :

- Réduire de 20% les émissions de GES à l'horizon 2020 par rapport à 2005
- Réduire de 20% les consommations d'énergie (améliorer l'efficacité énergétique)
- Augmenter la part des énergies renouvelables pour atteindre 20% de l'énergie finale consommée (23% pour la France)

■ De plus, en 2011, la France vient d'adopter un plan national d'adaptation au changement climatique dont un objectif de - 20% de consommation d'eau d'ici 2020 (moyenne 2015-2020 par rapport à 2005-2020)



En chantier - Ce qu'il reste à faire

⇒ Définir des objectifs locaux réalistes pour le Plan Climat au regard des objectifs nationaux et européens

Un Plan Climat ? Qu'es aco ?

Le Plan climat territorial (PCT) est une démarche volontaire de concertation locale visant à l'élaboration d'un programme d'action pour lutter contre le changement climatique. Il doit remplir deux objectifs principaux pour le territoire concerné :

- participer à atténuer le changement climatique en limitant les émissions de gaz à effet de serre du territoire et en améliorant l'efficacité énergétique (→ Volet “Atténuation”)
- adapter le territoire aux effets du changement climatique déjà enclenché (→ Volet “Adaptation”)

Pourquoi un Plan Climat ?

- Prévenir et anticiper la précarité énergétique et la vulnérabilité du territoire
- Contribuer localement à la lutte contre le changement climatique
- Renforcer l'attractivité du territoire
- Générer de nouvelles opportunités d'emploi et de développement local

3. Un Plan Climat ? Comment ?

La mise en place d'un Plan Climat territorial répond à quelques étapes successives qu'il convient de respecter afin de parvenir à un projet cohérent. Plusieurs étapes ont déjà été franchies puisque l'état des lieux, la recherche des objectifs et un premier plan d'action ont été élaborés en 2009 avec les partenaires impliqués dans la révision de la Charte du Parc. Mais la concertation est l'une des conditions de réussite du Plan Climat car tout le monde est concerné. C'est pourquoi, il a été décidé de solliciter le Conseil de Développement récemment créé.

Les étapes du Plan Climat

1. Définition du territoire
2. Définition de l'organisation, de l'animation et du pilotage du projet
3. Réalisation d'un état des lieux de type "Profil énergie climat" : consommations énergétiques, émissions de gaz à effet de serre, vulnérabilité au changement climatique
4. Définition d'objectifs chiffrés et datés, ambitieux, réalisables, partagés par les acteurs. A court, moyen et long terme
5. Elaboration d'un programme d'actions qui permettra d'atteindre les objectifs fixés
6. Mise en œuvre, suivi et évaluation des actions (tableau de bord), engagement des partenaires

Le pilotage du Plan Climat

- Co-animation de la démarche par **Le Grand Narbonne** et le **Parc naturel régional** en articulation avec la Ville de Narbonne
- Co-organisation interne avec deux techniciens référents : Romain PRAX (Le Grand Narbonne) et Typhaine LEGRAND (Parc naturel régional)
- 2 instances de concertation :
 - Le Conseil de développement de la Narbonnaise
 - Le Conseil Scientifique et de Prospective du Parc

En chantier - Ce qu'il reste à faire

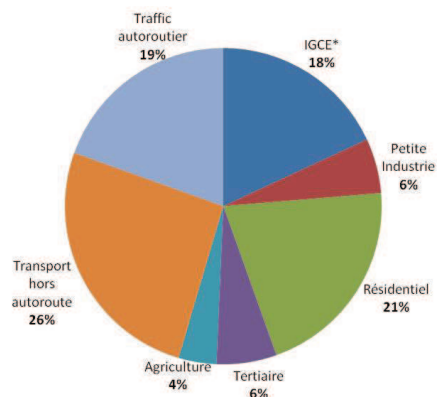
- ⇒ Mobiliser le Conseil de Développement pour assurer une large concertation (en cours)
- ⇒ Valider l'étape 3.
- ⇒ Engager et finaliser les étapes 4 et 5 en 2012.
- ⇒ Engager l'étape 6 en 2013



4. Le Profil "énergie climat"* du territoire : Etat des lieux

* Le profil énergie-Climat est un diagnostic simplifié qui permet de visualiser les grands enjeux du territoire. Il ne se substitue pas à des diagnostics sectoriels plus précis

Base : 2006



*IGCE: Industries Grosses Consommatrices d'Energie

Répartition des consommations d'énergie

Consommation d'énergie

4232 GigaWh (ou 364 ktep)
d'énergie consommée

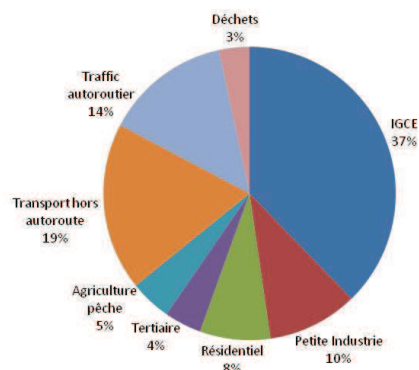
Tous secteurs confondus, les consommations énergétiques du territoire représentent 41% du bilan départemental. Les produits pétroliers représentent 60% des produits énergétiques consommés.

Production d'énergie

234.1 GigaWh (soit 20.1 ktep)
d'énergie produite

100% de l'énergie produite sur le territoire est renouvelable dont 80% par l'éolien. La production d'énergie représente 5.5% de l'énergie consommée sur le territoire. Cette part passe à 12.6% en 2011 ! Une production multipliée par 2,3 en 5 ans !

Répartition des émissions de gaz à effet de serre hors captage/stockage



Emissions de GES

1 478 000 Tonnes équivalent CO2 émis

Avec 12.5 teqCO2 par habitant par an, pour 7 teqCO2/hab. à l'échelle départementale et 6.2 tonnes à l'échelle nationale, l'empreinte carbone du territoire est élevée notamment parce qu'elle prend en compte l'ensemble du secteur industriel présent sur le territoire ainsi que les trafics autoroutiers.

Facture énergétique

330 millions d'euros

2400 euros par ménage et par an consacré à l'énergie
4468 euros en moyenne pour une entreprise du secteur tertiaire
3670 euros pour une exploitation viticole (10 à 15% de ses charges)

1 GWh (1 GigaWatt heure) = 86 tep.
A titre d'exemple, un ménage consomme en moyenne
13 100 kWh par an pour se chauffer, s'éclairer...
Cela équivaut à 0.0131 GWh

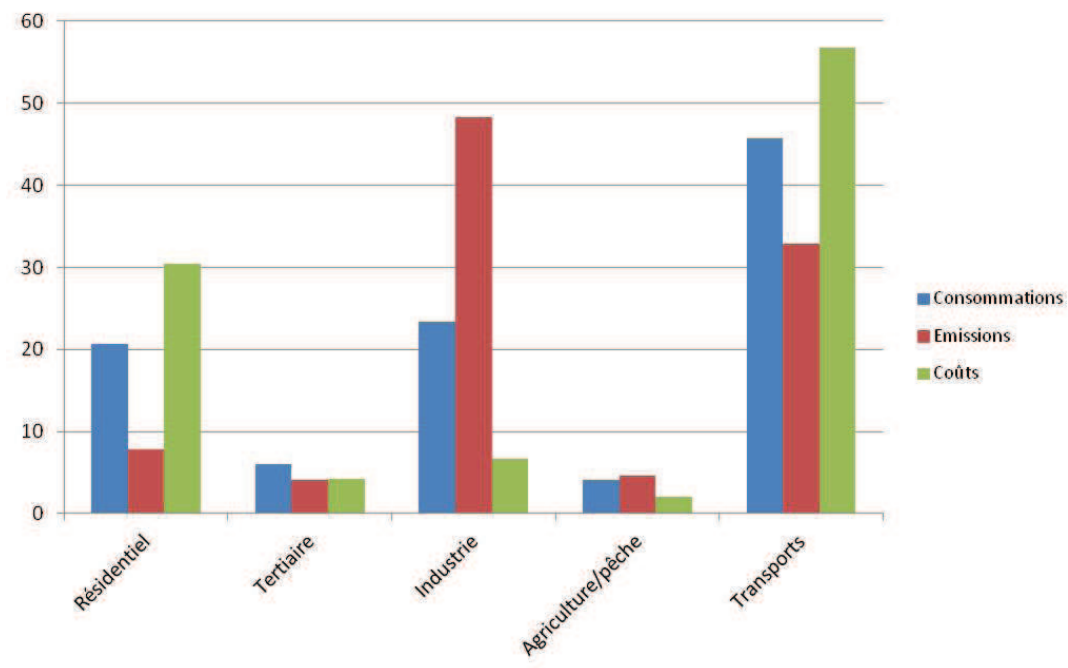
Tonne équivalent pétrole (tep)
1 ktep = 1000 Tep tonne équivalent pétrole
(unité qui par convention permet de comparer les différentes énergies)

➔ **Profil environnemental**

Grande diversité de milieux naturels et de paysages, biodiversité remarquable, territoire en partie classé "Parc naturel régional".

➔ **Profil économique**

Progression démographique de 14% entre 1999 et 2006. Dynamique économique liée en grande partie à la vocation résidentielle du territoire. Une activité économique axée sur le tourisme, la viticulture et les services



Le graphique ci-contre exprime en pourcentage la répartition des consommations d'énergie, d'émission de CO2 et de la facture énergétique. On comprend que l'impact énergétique n'est pas le même selon le point de vue : économique, réchauffement de la planète, épuisement des ressources. Le Plan Climat doit prendre en compte l'ensemble de ces aspects. C'est pourquoi **le résidentiel, l'industrie et le transport** constituent les enjeux majeurs pour notre territoire. En effet, l'habitat résidentiel, le transport et l'industrie sont les trois pôles principaux de consommation d'énergie (90%) et d'émissions de gaz à effet de serre (88%) sur le territoire. Considérant l'encadrement réglementaire des émissions des Industries Grosses Consommatrices d'Energie, **l'habitat et le transport** constituent les véritables enjeux de la politique énergétique du territoire.

Répartition de la consommation, des émissions de GES et de la facture énergétique par grands secteurs dans le territoire d'études

Tonne équivalent CO2 (teqCO2) :
unité qui permet de comptabiliser les émissions de l'ensemble des gaz à effet de serre en tenant compte de leur pouvoir de réchauffement global.

5. Profil “Energie climat” : Zoom par secteurs

Transport

45% des consommations d'énergie
35% des émissions de GES

Transport de voyageurs : 66% des consommations et 61% des émissions de GES du secteur

Transport de marchandises : 34% des consommations et 39% des émissions de GES du secteur

Plus de **41 000 déplacements** domicile/travail par jour

Trafic autoroutier : 42% des consommations du secteur

Produits pétroliers à 98%

40% des consommations transport affectées aux **véhicules particuliers** (hors véhicules circulant sur autoroutes)

Habitat

21% des consommations d'énergie
8% des émissions de GES

51% des résidences principales bâties **avant 1975**

45.6% du parc immobilier composé de **résidences secondaires**

Electricité prépondérante : 46% des produits énergétiques

Chauffage : **68%** des usages

En moyenne, des logements classés E, soit 13100 kWh/an et une facture annuelle moyenne de 1560 euros par ménage pour le chauffage, l'eau chaude, l'éclairage...

Stations du littoral très marquées par la consommation des résidences secondaires (21% de leur bilan énergétique) et représentant une part non négligeable du bilan global (10% des consommations hors IGCE.)

Industries Grosses Consommatrices d'Énergie (IGCE)

18% des consommations d'énergie
37% des émissions de GES

Les Industries Grosses Consommatrices d'Énergie (IGCE), sont par convention des industries qui consomment plus de 46 GWh par an.

Secteur particulièrement encadré quant à ses émissions de GES.

Un enjeu à relativiser du fait de la stabilisation voire de la diminution des consommations et émissions de ce secteur

Les deux entreprises qui impactent particulièrement ce secteur possèdent d'ores et déjà leurs outils de suivi et mènent des actions pour la maîtrise de leurs consommations énergétiques et de leurs émissions polluantes.

Agriculture

Bien que ne représentant que 4% des consommations énergétiques et 5% des émissions de gaz à effet de serre du territoire, **le rôle de l'agriculture en matière de production d'énergie et dans le potentiel de stockage carbone est à considérer.**

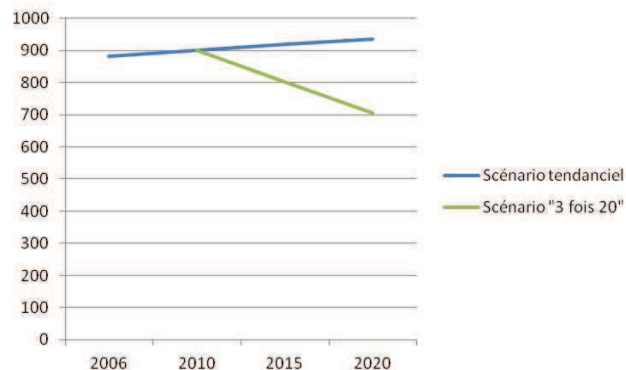
Prépondérance de l'usage des produits pétroliers : 88%

Les consommations liées à l'agriculture impactent particulièrement les Corbières (24% de leur bilan énergétique).

... Et en 2020 ?

Scénario tendanciel : + 6% de GES émis en 2020

Evolution des émissions de gaz à effet de serre en kteq CO2
Hors industries grosses consommatrices d'énergie



Si rien n'est fait aujourd'hui et que les tendances actuelles se poursuivent sans modification des comportements, cela conduirait à une augmentation de près de 6% des GES à l'horizon 2020. **Loin des objectifs "3 fois 20"** ou encore, des engagements nationaux sur le "Facteur 4"!

Et la facture ?

Une facture énergétique qui s'élèverait à près de 500 millions d'euros en 2020 avec une augmentation de 30% des coûts de l'énergie. Facture qui pourrait être « maîtrisée » à moins de 400 millions d'euros avec un scénario volontariste de réduction des consommations d'énergie.

Un enjeu de lutte contre la précarité énergétique pour les particuliers et de maintien de la compétitivité locale pour les entreprises.

Ce qui implique...

Par ailleurs, atteindre 23% de l'énergie finale consommée en 2020 nécessiterait de produire entre 800 et 900 GWh à partir d'énergies renouvelables.

Quelques repères...

- 1 Tranche nucléaire : 6400 GigaWh de production par an
- 1 résidence principale : 2 Tonnes de CO2 / an (chauffage, eau chaude, éclairage...)
- 1 voiture : 2,4 Tonnes de CO2 / an (17450 km, 135gCO2/km)

Paris - New York A/R = 12 000 km = 1,5 Tonnes de CO2 pour un voyageur

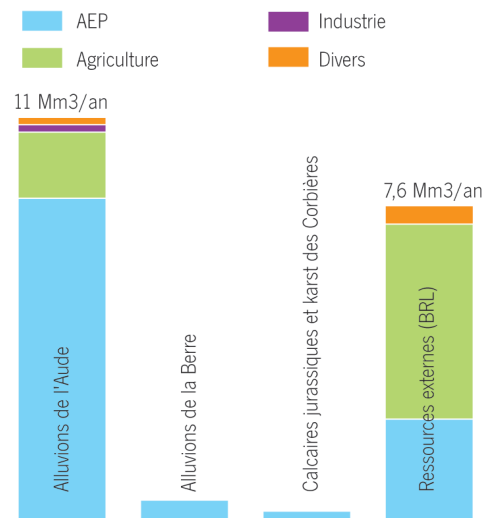
6. Et la ressource en eau ?

Quelques chiffres...

Consommation par jour et par habitant : Littoral audois : **184 litres** ; Aude : **163 litres** ; France : **150 litres**
Rendement des réseaux de distribution de l'eau potable : de moins de **50% à plus de 90%** (moyenne générale **73% en 2011**)
Prise d'eau du canal de la Robine sur le fleuve Aude : **70 millions de m³** par an (estimation)
Prélèvement sur les ressources souterraines : 10 millions de m³/an pour l'eau potable et 2 millions de m³/an pour l'agriculture

Prévisions : **+ 4 millions** de m³/an pour l'eau potable à l'horizon 2030 / **+10 millions** pour tout le bassin de l'Aude

Estimation des prélèvements sur les principales ressources en eaux souterraines



Source : BRGM 1985

Système d'alimentation en eau potable



Aujourd'hui, **les besoins en eau de la narbonnaise** sont couverts à partir de **prélèvements sur des ressources souterraines internes** au territoire (nappes alluviales de l'Aude, de la Berre et karst des Corbières), mais aussi en grande partie par **des ressources superficielles externes** en provenance du fleuve Orb (conduite BRL) et du fleuve Aude (canal de la Robine).

Ces besoins en eau correspondent surtout à l'**alimentation en eau potable des populations** et à l'**irrigation en eau brute des terres agricoles**. Cependant, au delà de ces besoins humains, l'eau joue également dans la narbonnaise **un très grand rôle sur les milieux naturels**, gages d'un cadre de vie et d'une biodiversité reconnus exceptionnels à de nombreux égards (lagunes littorales et zones humides d'importance internationale, pêche traditionnelle en étangs, destination touristique ...).

Ainsi, la forte attractivité du territoire (touristique et résidentielle), combinée aux effets sans équivoque du changement climatique (diminution du nombre de jours de pluie et des quantités de précipitations, augmentation des périodes sèches et de l'évapotranspiration, baisse des écoulements de surfaces...) aura pour conséquence non seulement une augmentation des besoins en eau, mais également une fragilisation accrue des ressources en eau.

En effet, les bassins de l'Aude, de la Berre et du Rieu connaissent déjà un déficit quantitatif nécessitant dès à présent des actions pour retrouver l'équilibre entre les besoins des milieux naturels et les prélèvements liés aux activités humaines.

Dans ce cadre, une stratégie d'intervention locale et précise doit être mise en place pour l'avenir du territoire. Elle s'appuiera sur plusieurs facteurs-clés de réussite, basés en particulier sur les économies d'eau (collectives et individuelles), la maîtrise des besoins, la réduction de pertes et des gaspillages, la recherche de nouvelles ressources de substitution ou de nouvelles ressources alternatives de proximité, selon des objectifs réalistes, concertés et coordonnés à déterminer à l'échelle du territoire.

Faisons vite, ça chauffe !

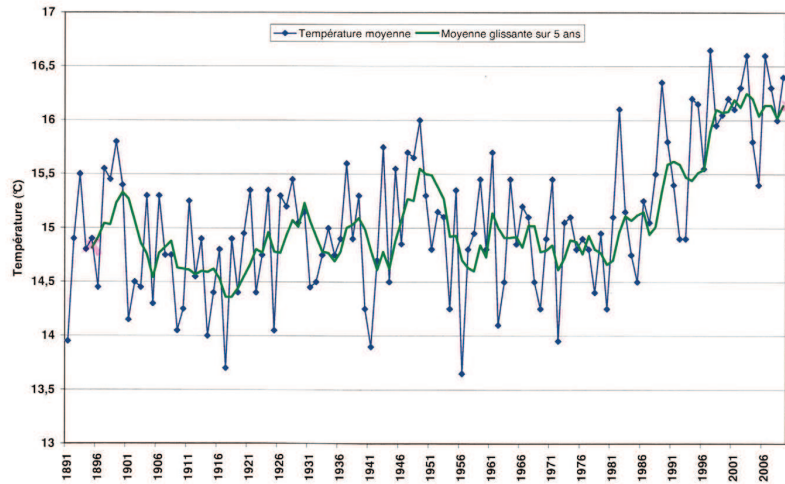


Figure 39 : Evolution de la température moyenne annuelle à Narbonne. Période 1891 – 2009 (Données Météo France)

La Narbonnaise, un territoire “vulnérable”

La Narbonnaise est un territoire dont les caractéristiques géographiques, climatiques, démographiques et économiques le rend vulnérable aux conséquences du réchauffement climatique évoquées dans les travaux du GIEC (augmentation d’ici à 2100 du niveau de la mer de 9 à 88cm selon les scénarii, augmentation des températures de 1.4 à 5.8°C...).

Ces effets, bien que difficiles à appréhender au niveau local dans l’état de la connaissance actuelle, feront très probablement évoluer le territoire et pourraient modifier profondément les paysages du littoral et impacter la biodiversité, la ressource en eau ou encore les activités humaines...

Ces phénomènes sont susceptibles d’être amplifiés par l’attrait résidentiel, touristique et économique du littoral. Il semble donc important d’anticiper ces évolutions à travers une meilleure connaissance de ces impacts, une contribution pour s’adapter à ces changements (qu’il s’agisse d’aménagements à proximité de la mer, de retraits stratégiques de la zone côtière, d’évolution des pratiques culturelles, d’économie de la ressource en eau...), et à l’atténuation du phénomène de changement climatique en réduisant les consommations d’énergie du territoire et donc, les émissions de gaz à effet de serre.



Un Plan Climat ? Et maintenant ?

A l'automne 2012 :

Un forum pour les élus et acteurs du territoire au sein du **CONSEIL DE DEVELOPPEMENT** pour :

- Mieux connaître les enjeux du Plan Climat
- Partager les objectifs et la méthode
- Co construire une feuille de route territoriale

Documents disponibles en ligne sur le site Internet du Parc :

- Diagnostic énergétique de territoire du Parc naturel régional (2008)
- Tableau de bord des actions 2010/2012
- Profil énergie Climat LGN /PNR
- Le Schéma Régional Climat Air Energie

EN RESUME - Ce qu'il reste à faire

- ⇒ Mobiliser le Conseil de Développement pour assurer une large concertation et formuler des propositions sur la manière de mettre en oeuvre les objectifs ("livre blanc")
- ⇒ Définir une feuille de route et des objectifs locaux réalistes
- ⇒ Définir et formaliser les modalités d'engagement des différents acteurs et partenaires
- ⇒ Réfléchir aux modalités de suivi et d'évaluation du programme d'actions



Un PLAN CLIMAT territorial... ENSEMBLE, PREPARONS L'AVENIR !